

Présidence : Stéphane VILLEMIN

Participe :

Madame GERARD Nathalie, membres non arbitre.

M. Bernard TOURNEGROS, C.D. représentant des arbitres. (en Visio).

MM. Serge FIDRI, Pascal FRITZ (en Visio), Sylvain THULLIER (en Visio) vice-Présidents.

M. Jean-Claude RASATTI, secrétaire.

M. Gauthier LEGGERI, nouveau responsable des désignations LGEF

M. Olivier STUDER, coordonnateur de la formation. (en Visio).

CTA : MM. Matthieu LOMBARD, Anthony USTARITZ

M. Ludovic GERMAIN, suivi budget CRA LGEF

M. BOILLOT Hervé, invité

Excusés :

M. Pascal PARENT, représentant de la CFA.

M. PAULET Philippe, représentant du C.D.

M. PERRIN Emmanuel, membre représentant les éducateurs.

En ouverture de cette séance, Stéphane revient sur la réunion préparatoire du stage de rentrée qui aura lieu les 31 août et 01 septembre 2019 à Villers les Nancy.

- Remerciements à l'équipe des CTA et Olivier STUDER pour le temps passé à mettre en forme et finaliser l'organisation de ces deux journées.

Il aspire à ce que tout soit fait pour que pour cette nouvelle formule soit une réussite.

Carnet.

Mariage de Cécilia et Anthony USTARITZ, CTA LGEF et arbitre F3

Nous apprenons le mariage que M. WERNET Éric, tout jeune retraité de l'arbitrage.

Toutes nos félicitations et tous nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

M. VENTINI Joseph, arbitre L2, papa de Myrtille

M. FELS Andy, arbitre L1, papa de Martin

Tous nos vœux de prospérité aux nouveaux nés et de bonheur à leurs parents.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à MM ZANGA Jean-Louis et DORR Thierry

Félicitations à M. PAULET Philippe admis au titre de formateur second degré en arbitrage.

Effectif arbitres LGEF

Au 21 août, seulement 1712 arbitres sont validés et désignables.

Des changements dans la réalisation des tests demandés aux arbitres (dossiers médicaux) sont peut-être une des raisons du retard pris dans l'envoi des documents pour valider une licence, voire le fait que la date limite des renouvellements soit le 31 août.

Informations générales des représentants du C.D. de Ligue

- Bernard TOURNEGROS, représentant des arbitres, rappelle que, lors du dernier C.D., les deux élus et le président de la CRA étaient excusés.

Le nombre de prestations des arbitres pour couvrir le club a été validé.

Il a rencontré, avec Stéphane VILLEMINE, M. Albert GEMRICH sur la décision prise quant aux barèmes des indemnités d'arbitrage qui, pourtant, avaient été acceptés lors d'un C.D. précédent.

Le sujet sera à l'ordre du jour du prochain C.D. de ligue.

Bernard TOURNEGROS précise que l'association des arbitres UNAF est partie prenante dans ce dossier.

M. GEMRICH a demandé à la CRA de réaliser une étude sur le panier moyen des frais d'arbitrage sur les catégories R1 / R2 / R3.

Informations générales du Président CRA.

- Marc HOOG, de la commission du statut de l'arbitrage. Informe la CRA que les arbitres en année sabbatique ne couvrent pas leur club.
- La liste de la composition de la CRA été transmise à M. CECCALDI.
- Le 27 août 2019, réunion de rentrée sur la section sportive d'EPINAL.
- La demande d'harmonisation du rôle des AA bénévoles sur les rencontres de Jeunes ligue sera soumise à l'avis des CDA.
- Courriel de Madame Fatjona BORAVA, arbitre assistante internationale libanaise, le président prend, en charge, ce dossier.

Interventions des Vice-Présidents

Pascal FRITZ, secteur Alsace.

Une réunion de secteur s'est tenue à Strasbourg.

Plusieurs arbitres ont sollicité une année sabbatique (3 Ligue 2 et 4 Ligue 3).

MM. Marc KLEIN et Stéphane JUNG, arbitres L2, ont donné leur accord pour être désignés et observés dans un groupe du secteur Lorrain.

Une réunion, à FRIBOURG, à la demande de la Ligue BADE du Sud (ALLEMANGNE) suite à la nomination de nouveaux gestionnaires dans cette ligue allemande.

Les échanges d'arbitres seront le principal sujet des discussions.

Les éducateurs organisent leur stage de rentrée le même jour que notre stage, aucun membre CRA étant disponible ; Pascal remercie la CDA Alsace d'avoir désigné un de ces membres pour présenter les modifications des lois du jeu aux éducateurs.

Audition d'un arbitre L3 qui n'a pas mentionné certains faits disciplinaires sur la FMI.

- La CRA valide la sanction "rappel aux devoirs de sa fonction. "

Le secrétaire du secteur est chargé de faire le courrier vers l'intéressé et à son club.

612 arbitres (ligue et district confondu) ont renouvelé au 12 août 2019.

La mise en place des désignations automatiques poursuit son chemin, quelques 'bugs' sont en cours de résolution suite à des paramétrages modifiés sans concertation.

Serge FDRI, secteur Lorraine.

Une réunion de secteur sera programmée après le stage de rentrée.
Plusieurs arbitres ont sollicité une année sabbatique. (3 Ligue 2, 1 Ligue 3, 1 JAL)
M. THOMAS Jérémy, AAL2, annonce son non renouvellement.

Sylvain THULLIER, secteur Champagne /Ardenne,

29 juillet 2019 : Réunion de secteur C/A en Visio

Le secteur essaie d'organiser les déplacements de ses jeunes arbitres aux stages du 01 septembre 2019.

Questions :

Les observateurs / arbitres (chez les jeunes) en activité en stage de rentrée.

- La CRA valide le fait que ces arbitres /observateurs soient opérationnels, restera au référent des observations du secteur de s'assurer que les consignes administratives leur soient diffusées.

Stage de mi-saison pour les observateurs.

- La date et le lieu ne sont pas encore arrêtés, tous les observateurs de la LGEF y seront conviés.

Stage de mi-saison par secteur JEUNES.

- La CRA préconise de profiter de l'organisation de la seconde session d'examen JAL à TOMBLAINE le 22 février pour rassembler tous les JAL LGEF.

Interventions des CTA

○ Anthony USTARITZ

- Des maillots d'arbitres (noir) seront distribués aux CDA au prorata de leur effectif. La CRA souhaite que les candidats soient, également, parmi les bénéficiaires de cette dotation.
- Filière fédérale, pour cette saison, le rythme des observations est soutenu, mais dès janvier 2020, la mise en place d'un suivi sur une année civile devrait donner plus d'aisance plus l'organisation à la détection des potentiels à un examen fédéral.
- Le règlement intérieur de la CFA précise que l'effectif des E.R. par ligue est plafonné à 16 arbitres.

○ Matthieu LOMBARD

- Le planning de formation est en place.
- L'organisation du stage de rentrée a engendré des soucis aux désignateurs.
La saison prochaine, il faudra agir pour limiter les gênes occasionnées à nos responsables des désignations.
- La logistique du stage de rentrée est finalisée.
- Les documents (supports pédagogiques, ...) vont être envoyés aux intéressés.
- Matthieu est dans l'attente du C.D. du 28 août pour connaître le calendrier sur le remplacement du CTA, M. DECHEPY Bastien.
- Répartition des missions CRA, Matthieu estime qu'il faut que chaque projet CRA soit suivi par un responsable du projet jusqu'à son achèvement et présentation à la CRA.
La CRA est en accord avec cette idée.

Correspondances

- De M. PERRIN Emmanuel, harmonisation des consignes aux AA bénévoles sur la LGEF.
- Règlements particuliers des compétitions LGEF.
- De M. Pascal FRITZ, compte-rendu secteur Alsace n°5 du 27 mai 2019, remerciements.
- De M. Vincent MERULLA, P.V Plénière CDA Moselle du 03 juillet 2019, remerciements
- De M. BARRAT Christophe, arrêt de sa fonction d'observateurs
- Courrier de Madame Fatjona BOROVA, arbitre AA Féminine FIFA, pris note, à faire suivre vers la FFF, transmis par M. MERULLA Vincent.
- De M. GRETHEN Patrice, consignes aux AA bénévoles sur les rencontres Jeunes de niveau Ligue.

Mise en place et fonctionnement de la CRA, saison 2019/2020

- L'organigramme de la CRA, saison 2019/2020 a été envoyé à M. CECCALDI pour validation par le C.D.
- CRA et ETRA fonctionneront de concert. L'ETRA sera force de proposition, la CRA délibérera et validera une mise en application en fonction des moyens dont elle dispose.
- Matthieu LOMBARD explique que pour l'équipe technique, la saison 2019/2020 sera une année de transition dans son fonctionnement. Dans l'attente de l'embauche du troisième CTA, il faudra que les coordonnateurs des pôles de l'ETRA soient invités à participer aux travaux de la CRA en séance plénière.
La méthode de travail (documents à envoyer en amont de la réunion par les intervenants) sera diffusée aux membres.
 - Organiser le calendrier des réunions CRA plénières (2 ou 3 réunions dans la saison) avec les coordonnateurs et les présidents de CDA.
 - Revoir le principe des réunions de secteurs qui pourraient être remplacés par des réunions des pôles.
 - Stéphane VILLEMIN précise que c'est dans ce sens qu'il faut avancer, c'est le vœu et l'objectif du comité directeur de la LGEF. Nous sommes une jeune et très grande CRA qui se met en place.
Le calendrier des réunions sera envoyé prochainement à l'ensemble des membres.

STAGE DE RENTREE : Arbitres, Examens Ligue, Observateurs

- Matthieu LOMBARD distribue le planning des deux journées.
Stéphane remercie les personnes qui ont élaboré le programme durant la pause estivale.
Il est lu et commenté. Matthieu ajoutera les intervenants sur quelques postes encore vacants.
- Pascal FRITZ pose la question des arbitres n'ayant pas encore validé leur licence.
- QUID des arbitres en échec aux tests physiques ?
 - ⇒ La CRA reconduit ce qui avait été mis en place la saison passée.Si les effectifs sont insuffisants, ils seront désignés dans une catégorie inférieure dans l'attente du test de rattrapage.
- QUID des arbitres en échec aux tests de connaissances ?
 - ⇒ Une fois l'échec constaté, les arbitres ne seront plus convoqués jusqu'au test de rattrapage.
- La correction des tests de connaissances du 01 septembre est programmée le mardi 03 septembre 2019 à partir de 15 heures à la Ligue.
- Un arbitre qui est en échec aux tests physiques ; à le droit à un test de rattrapage
 - Un arbitre présent au stage de rentrée en échec aux tests de connaissances, a le droit à un test de connaissances de rattrapage le 13 octobre 2019.
- Un arbitre absent au stage de rentrée n'a, le droit, qu'à un seul test de connaissances, à effectuer lors de session de rattrapage du 13 octobre 2019. Si échec, il sera à la disposition de sa CDA jusqu'à la fin de saison et il sera rétrogradé d'une catégorie en ligue.
- État des réponses (présence/absence) des arbitres, les secrétaires de secteur font des remontées régulièrement, il semble qu'un bon nombre n'ait pas encore répondu sur le drive.

Règlement Intérieur de la CRA, saison 2019/2020

- Après un dernier tour de table, la version 2019/2020 sera présentée au C.D. de Ligue.
- Jean-Claude RASATTI donne son accord pour mettre en place un groupe de travail R.I. LGEF.
- L'objectif est de présenter un R.I. version 2020/2021 au C.D de Ligue pour mai / juin 2019/2020.

Divers.

- Vérification des licences, (courrier de M. TAESCH Pierre), contrôle dans le couloir d'accès au stade et non dans le vestiaire.
La CRA diffusera lors du stage de rentrée l'information pour une application, dans un premier temps, sur les rencontres N3 et R1 dans la mesure du possible.
Rien, n'empêche un arbitre d'appliquer cette méthode sur d'autres catégories du moment qu'il estime que les conditions sont requises.
- Rapports disciplinaires dématérialisés.
Pour une uniformisation en LGEF ; les arbitres officiant sur les rencontres de ligue doivent utiliser celui qui est à leur disposition via le site ou leur compte FFF
Une étude a été diligentée pour connaître la possibilité de faire comme en FFF. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.
Hervé BOILLLOT (représentant l'arbitrage à la commission de discipline) devra dans tous les cas être destinataire des rapports au niveau des compétitions de ligue ou sous gestion ligue.
- Consignes aux arbitres pour la saison 2019/2020.
La CRA valide le document mis en forme par Olivier STUDER, il sera diffusé lors du stage de rentrée.

Tour de table

- Serge FIDRI organisera sa première réunion du pôle Théorie le lundi 26 août 2019 à 18 heures à la Ligue.
- Ludovic GERMAIN.
Nouveauté : tous les arbitres officiant sur les compétitions de ligue seniors, jeunes, féminines, futsal, Beach-soccer seront indemnisés par la Ligue via une méthode d'extraction.
Tous les arbitres ont reçu la consigne, si ce n'est déjà fait, d'apporter un R.I.B. au stage de rentrée.
Idem pour les observateurs, excepté sur des rencontres de coupes
Une fiche individuelle de frais doit être envoyée à Ludovic pour le 25 de chaque mois, le cas échéant.
Les postes où seront désignés les observateurs de ligue ont été transmis aux services compétents.
- Gauthier LEGGERI
Filière fédérale AA : mise à jour des conditions requises pour être candidat fédéral.
Un point est fait sur les désignations à effectuer.
La demande sur le panier moyen : il propose de le faire sur une période de 10 matchs.
Les différences de barèmes entre les secteurs rendent le travail complexe.
Il sera, attentif, à prendre en considération les desideratas des observateurs des filières fédérales dans la mesure du possible.
- o Hervé BOILLLOT
- Sous réserve d'un accord définitif du C.D., l'UNAF se propose, dans un premier temps, en interne, de réfléchir et de faire des propositions dans la lutte contre la violence, sous toutes ses formes. Elles seront soumises à l'avis du C.D. de ligue.

- Il se dit très satisfait de constater que sur le secteur Lorraine, très peu de dossiers disciplinaires sur le tour de coupe de France du week-end passé ont été réceptionnés.
- Pascal FRITZ
- Il est surpris que les observations commencent dès le début de championnat, chose qui ne faisait pas sur le secteur Alsace.
Jean-claude RASATTI : Cela fait trois saisons que les observations débutent avec le championnat, les stages s'étaient jusqu'aux premières semaines de septembre, pouvait-on perdre jusqu'à 4 journées avant de débiter !
Le secteur Alsace avait l'opportunité d'effectuer un stage vers la mi- août, ce qui éliminait les observations avant le stage de rentrée.
 - La saison prochaine, la CRA a prévu de réaliser son stage de rentrée plus tôt.
- Bernard TOURNEGROS
- Pour ce stage de rentrée, une première sous cette forme, il faut que nous formions un groupe uni pour que cela soit une réussite.
- Olivier STUDER annonce qu'il se met en retrait des travaux de l'ETRA pour un certain temps.
 - Stéphane VILLEMIN précise qu'il est, toujours, coordonnateur de la formation.
- Anthony USTARITZ
- Les adresses mail @lgef sont mises en place pour les arbitres, qu'en est-il pour les membres et observateurs ?
 - Une fois, la situation stabilisée avec les arbitres, le reste se fera dans la continuité.
 Il sera communiqué lors du stage de rentrée que l'adresse mail officielle, @ lgef.fr, sera la seule utilisée par la CRA pour communiquer vers les arbitres.
- Nathalie GERARD : c'est avec plaisir qu'elle accepte l'invitation au stage de rentrée, elle sera présente dès le début.

Clôture de la réunion

Stéphane VILLEMIN, nous souhaite un bon retour dans nos foyers.

Prochaine réunion : date à confirmer

Le secrétaire de séance
RASATTI Jean-Claude

Le Président CRA LGEF
Stéphane VILLEMIN